



SANTE PUBLIQUE, SANTE PRIMAIRE

Année :

## Ma Santé 2022 : comprendre et mettre en œuvre - FORMATION

Réf. : MGTPO15A



### Compétences Visées

S'approprier les changements induits par la loi d'organisation et de transformation du système de santé (privé/public).

### Objectifs, Contenus

#### Comprendre les impacts de la Loi Santé sur l'organisation territoriale du système de soin

- Les axes-clés de la loi de modernisation du système de santé.
- Les projets territoriaux de Santé, des CPTS, les dispositifs d'appui.
- Les notions structurantes : promotion de la santé, soins primaires, parcours de santé territorial
- Les principes fondamentaux : offre de soin graduée, de qualité, accessible à tous pour satisfaire l'ensemble des besoins de santé sur le territoire, maillage médico-social-sanitaire-ville.
- L'hôpital de proximité : un acteur essentiel.
- Le schéma de la santé mentale : PTSM et ses singularités.
- La répartition et la place des établissements publics et privés.
- Les GHT : gouvernance et stratégie médicale au niveau du territoire.
- Les alliances et partenariats privé/public : logiques d'intégration, de coopération, de concurrence ?
- Les répartitions entre privé et public, médico-social et sanitaire.
- L'articulation des différents acteurs publics et privés de la Santé : GHT, hôpitaux de proximité, CPTS...
- La dimension stratégique de la réforme du régime des autorisations sanitaires.
- L'influence des logiques privées et publiques.

#### Préparer les professionnels aux défis de la santé de demain

- Le changement de paradigme : d'une culture médicale ethno-centrée à une culture médicosociale, sociale et sanitaire.
- La réforme des études en santé : de la formation initiale à la formation continue.
- La certification des compétences médicales.
- L'évolution des carrières des professionnels de santé.
- La facilitation des débuts de carrière.
- Le statut unique de praticien hospitalier.
- L'exercice partagé des médecins.
- Les nouveaux métiers : IPA...

#### Identifier les facteurs influençant les pratiques soignantes

- L'appropriation des projets de santé (PRS, PTSM, PMP) et leurs déclinaisons en filières et en parcours dans l'offre de services.
- La coordination, la collaboration, la coopération et la transformation des pratiques professionnelles autour de :
  - l'axe prioritaire de la prévention et de l'éducation à la santé : de l'éducation à la santé à l'éducation thérapeutique, développement des compétences pour un rôle partagé et coordonné,
  - les nouveaux acteurs de ville : CPTS, maison de santé
  - la télémédecine : enjeu territorial pour répondre à une égalité d'accès aux soins pour tous sur le territoire,
  - le partage de l'information.

### Formation Intra

#### Personnes concernées

Tout personnel d'encadrement.

#### Prix

Tarif Intra : **Nous consulter**

## Méthode

- Apport théorique.
- Analyse de situation.
- Étude de cas.
- Mesure d'impacts.

## Valeur ajoutée de la formation

Cette formation permet de cerner tous les aspects de la loi d'organisation et de transformation du système de santé 2022. Elle facilite la compréhension et la mesure des impacts sur les organisations et les pratiques au niveau des établissements privés et publics, ainsi que les professionnels, comme les nouvelles structurations de l'offre de soins. En complément du présentiel, il est proposé une base documentaire reprenant l'ensemble des référentiels, des lois et des dispositifs éclairant la mise en oeuvre de la loi.

## Prérequis

» Aucun

## Dispositif D'évaluation

### L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

## À noter

### Voir aussi

- [Statuts des personnels non-médicaux et médicaux de la FHP](#)